

**OBJET **DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
DE LA RUE FRERE SCUBILION (MONTGAILLARD)****

Les aménagements du Cœur Vert Familial vont désormais entrer dans leur phase de réalisation, et notamment dans la proximité immédiate de la Médiathèque François Mitterrand.

La nature même de ces aménagements (boulodromes, rondavelles, jeux aquatiques, amphithéâtre, aire de pique-nique) impose de sécuriser leur périmètre et donc de supprimer cette voie de circulation publique, pour ne maintenir qu'un accès pour les secours et un accès technique à l'arrière de la Médiathèque.

Je vous demande, en conséquence, de vous prononcer sur la proposition de déclassement de la rue Frère Scubilion dont le plan est porté en annexe.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

OBJET **DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
DE LA RUE FRERE SCUBILION (MONTGAILLARD)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu la loi n° 2004-1343 du 9 décembre 2004 relative au classement et déclassement de voie communale, modifiant l'article L 141-3 du code de la voirie routière ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le RAPPORT N° 13/3-64 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur Jean-Pierre ESPERET, 11^{ème} Adjoint, présenté au nom des Commissions Affaire Générale / Entreprise Municipale, et Aménagement / Développement Durable ;

Sur l'avis favorable des dites Commissions ;

**APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS**

Prononce le déclassement du Domaine Public Communal de la rue Frère Scubilion.



DECLASSEMENT RUE DU FRERE SCUBILION - MONTGAILLARD

Ech : 1/ 2000

